

Réf: Dossier 326093

Avis de constitution

SOCIETE « MOHAM GOLD »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE RUE 12 AVENUE 17 EN
FACE LONACI QUARTIER APPOLO, Lot 397, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 04/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOHAM GOLD »

Objet : ACHAT, VENTE, EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT. IMPORT-EXPORT, REPRESENTATION COMMERCIALES ET DIVERS ET POUR REALISATION D'OBJET SOCIAL. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital 15,000,000 F CFA divisé en (1500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE RUE 12 AVENUE 17 EN
FACE LONACI QUARTIER APPOLO, Lot 397, Ilot 55

Dirigeant(s) M BARRY DEBO IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06318 du 24/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42172/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

Pour Avis

Le CEPICI

